Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Ville de Lausanne

Communiqué de presse

Chantier de la gare de Lausanne

Déçus et inquiets, le Conseil d'Etat et la Ville prennent acte et demandent des garanties pour assurer le fonctionnement du nœud ferroviaire et de la gare

Le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne ont pris connaissance avec une grande déception et inquiétude de la décision des CFF et de l'Office fédéral des transports de revoir profondément le projet de mise à niveau de la gare de Lausanne. Le retard conséquent qu'implique un tel choix, avec une mise en service désormais prévue en 2038, n'est malheureusement pas une surprise pour la Ville et le Canton, qui ont alerté à plusieurs reprises des difficultés d'un projet pourtant décrété priorité nationale et qui aurait dû être terminé en 2025. Le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne concentreront leurs efforts pour s'assurer que le concept constructif présenté aujourd'hui garantisse le passage des trains, ainsi que le fonctionnement du nœud ferroviaire de Lausanne et de l'ensemble du réseau de Suisse occidentale.

Selon les informations officielles reçues vendredi 17 mars 2023 lors de deux séances extraordinaires de la part de l'Office fédéral des transports (OFT) et des CFF, le projet de mise à niveau (agrandissement et modernisation) de la gare de Lausanne est profondément remanié. Le nouveau concept proposé apparaît certes comme une amélioration par rapport à l'ancien, mais implique un nouveau retard d'au moins cinq ans de l'achèvement des travaux, avec une mise en service désormais prévue en 2038. Le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne ne peuvent que prendre acte de cette décision qui implique de revoir près d'un millier de plans, selon les informations transmises par l'OFT et les CFF.

Le Conseil d'Etat et la Ville de Lausanne ne sont malheureusement pas surpris par ce nouveau retard conséquent. Canton et Ville avaient tiré la sonnette d'alarme en novembre 2021 déjà, redoutant alors des retards additionnels de deux ans par rapport au planning de référence communiqué lors de la cérémonie de début des travaux de juin de la même année. Pour mémoire, la mise à niveau de la gare de Lausanne, indispensable pour garantir le fonctionnement de l'ensemble du réseau ferroviaire des CFF, avait été décrétée comme une priorité nationale par la Confédération avec comme objectif une mise en service à l'horizon 2025.

Le fonctionnement resserré entre l'OFT et les CFF, mis en place en 2022 pour donner suite aux interventions du Canton de la Ville, a porté ses fruits même s'il a conduit à une refonte majeure et tardive du projet. Il est indispensable que ce mode de travail partenarial et rapproché se poursuive pour permettre la réalisation la plus rapide possible du nouveau concept de mise à niveau de la gare de Lausanne. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne seront particulièrement attentifs à obtenir des garanties démontrant la faisabilité du nouveau concept présenté, ainsi que pour le fonctionnement du nœud ferroviaire de Lausanne pendant et après les travaux. Les trains doivent et devront continuer de circuler à la capacité maximale et des solutions devront être trouvées pour permettre d'accueillir les voyageurs toujours plus nombreux prévus ces prochaines années. Cela

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Ville de Lausanne

Communiqué de presse

implique de continuer à pouvoir améliorer les horaires et les cadences. Il s'agit d'un enjeu crucial, non seulement pour le canton, mais aussi pour l'ensemble de la Suisse occidentale, au moment même où le rail doit jouer un rôle majeur pour permettre à la Suisse de tenir ses objectifs climatiques. Le Conseil d'Etat et la Municipalité seront ainsi particulièrement attentifs au respect des promesses s'agissant des futures améliorations de l'offre.

Le Conseil d'Etat et la Ville de Lausanne regrettent également les nombreuses répercussions négatives qui vont se poursuivre pour la population riveraine, les commerçants, les usagères et usagers de la gare ou encore les entreprises impliquées. Les aménagements provisoires mis en place par la Ville permettant d'atténuer les impacts du retard du chantier seront prolongés jusqu'au début des travaux, prévu à ce stade en avril 2024 pour la place de la Gare et juillet 2024 pour Sous-Gare.

Des leçons doivent enfin être tirées des difficultés de planification de la mise à niveau de la gare de Lausanne. Il est désormais indispensable de faire le choix de projets durables dans le temps et réalisables sur un réseau ferroviaire saturé. Le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne saluent ainsi la décision de l'OFT de se rallier à la réalisation d'un nouveau tronçon souterrain à double voie entre Morges et Perroy, à la place de bouts de troisièmes voies qui auraient été extrêmement difficiles à réaliser sans suppressions massives de trains. La question d'une extension souterraine ultérieure de la gare de Lausanne devrait aussi être rapidement examinée, de même que des nouvelles lignes Lausanne-Genève et Lausanne – Fribourg.

Cette situation ne sera par ailleurs pas sans conséquences sur la réalisation des autres projets de transports publics. Le Conseil d'Etat va notamment ouvrir une réflexion sur l'optimisation du projet de développement du métro m2 et de construction du m3 à Lausanne, tenant compte de cette nouvelle donne. Il communiquera prochainement à ce sujet.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 mars 2023

Renseignements complémentaires: DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, 079 314 53 68

Ville de Lausanne, Natacha Litzistorf, directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture, T 021 315 52 00, M 079 647 99 85